



Paris, le 03/11/2023

Communiqué de presse

Le Mouvess donne la parole aux citoyens pour penser l'avenir de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La Commission des affaires économiques du 17 octobre 2023 a procédé à l'examen pour avis, sur le rapport de M. Charles Fournier, des crédits se rapportant à l'ESS.

Comme l'indique le député, « L'économie sociale et solidaire est cette autre économie qui se définit davantage par ses valeurs que par ses chiffres (...) Il convient également de réviser la loi Hamon, qui suscite de nombreux débats (...) [et] de toiletter plusieurs articles de la loi, afin d'intégrer des avantages, des contreparties et des engagements liés à l'appartenance à ce secteur. »

Le débat fondamental sur l'évaluation de la loi de 2014 sur l'ESS s'est donc invité à l'Assemblée Nationale et le Mouvement des entreprises écologiques, sociales et solidaires (Mouvess), dans la continuité de sa « Lettre ouverte aux Parlementaires » en septembre, va poursuivre ses efforts pour que ce débat se poursuive.

En parallèle pour élargir encore le débat, le Mouvess propose une approche innovante et démocratique du Mois de l'ESS (novembre) : inviter les citoyens à partager leur opinion sur les ambitions nouvelles que devrait porter l'ESS pour être plus cohérente et lisible, et favoriser ainsi son développement.

Notre objectif ? Célébrer les valeurs de l'ESS et faire vivre le débat citoyen et démocratique sur ce qu'elle pourrait et devrait être demain dans la pratique pour relever les défis sociaux et environnementaux colossaux du siècle.

Lancement d'une consultation citoyenne

Afin de nourrir et de faire vivre ce débat, le Mouvess diffusera, pendant tout le Mois de l'ESS, une consultation en ligne pour recueillir l'avis des citoyens sur ce qui devrait caractériser selon eux les organisations appartenant à l'ESS.

Les objectifs de notre consultation :

- 👉 Mieux connaître l'avis des citoyens sur ce qui devrait définir les organisations de l'économie sociale et solidaire, des engagements et du soutien qu'elles devraient avoir selon eux.
- 👉 Partager nos apprentissages avec les députés et les sénateurs dans l'optique de nourrir leurs travaux d'évaluation et une potentielle réforme de la loi de 2014 en faveur de l'ESS.
- 👉 Evaluer la perception des propositions du Mouvess par l'opinion et, si besoin, les faire évoluer.

Notre consultation aborde plusieurs sujets, dont :

1. Quelle ambition sociale et environnementale pour une organisation de l'ESS ?
2. Quelles limitations pour les rémunérations des dirigeants d'entreprises de l'ESS ?
3. Quelle représentation au sein de l'instance de décision principale dans une organisation de l'ESS ?
4. Une organisation de l'ESS devrait-elle faire l'objet d'un contrôle externe de ses engagements ?
5. Une organisation de l'ESS devrait-elle être avantagée par les pouvoirs publics par rapport aux autres entreprises ?

Les résultats de cette consultation seront dévoilés dans les prochaines semaines et, à l'aune des retours, nous pourrons mettre à jour nos propositions inscrites dans notre [note de position sur la loi de 2014 sur l'ESS](#) et les partager au plus grand nombre à commencer par les Parlementaires, chargés d'évaluer la loi de 2014 sur l'ESS.

Découvrez et partagez notre consultation <https://bit.ly/47gTLOI>

Le Mouvess, qui sommes-nous ?

Le Mouvement des Entreprises Écologiques, Sociales et Solidaires s'est donné pour mission de :

- Rassembler les entreprises écologiques, sociales et solidaires ainsi que les citoyens qui les soutiennent,
- En assurer la promotion et la représentation auprès des pouvoirs publics et de la société dans son ensemble,
- En animer la communauté partout en France.

Né en 2023, le Mouvess rassemble une communauté active et grandissante, se composant de 19 Administrateurs et de près de 150 adhérents (dont APF France Handicap, le CJD, la Nef, Wimoov, MozaikRH, Télémaque, Sport dans la Ville, etc). Pour en savoir plus, retrouvez notre site internet : www.mouvess.org